

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES | CCM 2026

LE POUVOIR D'AGIR

Votez Spelc !

Du 3 au 10 décembre 2026

- 
- A woman with a long brown braid is shown from the side, wearing a dark blue shirt. She is holding a white and blue rugby ball. The background is a soft, out-of-focus blue sky.
- VOUS **ÉPAULER**
 - VOUS **REPRÉSENTER**
 - VOUS **DÉFENDRE**

Spelc
au cœur
de l'action

Transformez l'essai !
*Votez **2** fois Spelc : au national et au local.*

1^{er} VOTE

VOS CANDIDATS NATIONAUX

au comité ministériel (CCMMEP)



1 Annick Rage, Lyon, 1^{er} degré

2 Stéphanie Schnell, Strasbourg, 2nd degré

3 Hervé Bétard, Nantes, 1^{er} degré

4 Émilie Carletta, Clermont-Ferrand, 2nd degré

5 Véronique Rouvière, Toulouse, 1^{er} degré

6 Frédérique Bonnel, Créteil, 2nd degré

7 Ronan Perron, Rennes, 2nd degré

8 Sophie Mura, Bordeaux, 2nd degré

9 Laurent Garde, Montpellier, 2nd degré

10 Nicolas Noel, Marseille, 2nd degré

11 Stéphanie Prévosto, Nice, 2nd degré

12 Laurent Giovannoli, La Réunion, 2nd degré

13 Alexandre Godin, Tours, 2nd degré

14 Sophie Provendier, Versailles, 2nd degré

15 Élodie Poutrain, Lille, 1^{er} degré

16 Nathalie Defours, Grenoble, 1^{er} degré

17 Julie Garimède, Guadeloupe, 1^{er} degré

18 Darine Derouiche, Nancy - Metz, 2nd degré

19 Isabelle Dupin de La Guérivière, Caen, 2nd degré

20 Nathalie Moutier, Dijon, 2nd degré

NOS VICTOIRES SONT LES VÔTRES



- **Fin du déclassé** : alignement des grilles de rémunération des maîtres auxiliaires (MA) sur celles du public – Changement de statut des MA en maîtres délégués (MD).
- **Revalorisation salariale** : élargissement et accélération de l'accès à la classe exceptionnelle.
- **Professeurs documentalistes** : alignement de l'indemnité de sujétion particulière sur l'ISOE et revalorisation de leur carrière.
- **Lycée professionnel** : réduction de deux semaines de la période de stage de fin d'année au profit d'heures d'enseignement.
- **Rupture conventionnelle** pour les maîtres contractuels et maîtres délégués en CDI.

VOS ÉLUS NATIONAUX

AU CŒUR DE LA MÊLÉE

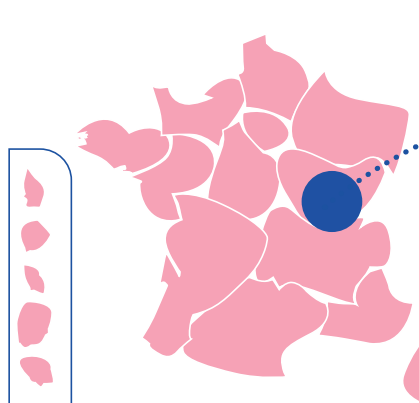
Quand le ministère de l'Éducation nationale veut modifier nos effectifs, notre rémunération, notre statut, notre profession doit être défendue par des représentants combatifs et constructifs.

Du 3 au 10 décembre 2026, votre vote national est essentiel : il désigne vos élus Spelc au **CCMMEP**, le Comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé.

C'est le lieu où nous interpellons directement le ministre de l'Éducation nationale et les représentants de l'administration, en votre nom, dans votre intérêt.

2nd VOTE

VOS CANDIDATS LOCAUX



1 Nathalie Moutier

2 Sophie de La Chapelle

3 Daniel Perret

4 Catherine Astier

5 Sarah Meignant

6 Sébastien Lamothe

7 Leslie Di Savino

8 Paul Cruyt

9 Marie-Pierre Théréaud

10 Jean-Luc Girard

ACADÉMIE DE DIJON

VOS ÉLUS LOCAUX

AU CŒUR DE LA MÊLÉE

- Vous êtes éligible à une **promotion** ?
- Vous souhaitez changer d'**affectation** ?
- Vous êtes menacé de **sanction** ?

Votre cas sera étudié par une commission mixte consultative, à laquelle participent vos élus Spelc.

Nous examinons toutes les évolutions du droit et travaillons en équipe pour trouver la meilleure façon de vous aider.

Vous voulez être vraiment épaulé dans votre carrière ? Votez pour les candidats Spelc de votre académie de Dijon.

NOS VICTOIRES SONT LES VÔTRES



- Nous avons obtenu l'**obligation faite aux chefs d'établissement de motiver tout refus de candidature** lors du mouvement de l'emploi.
- Nous **négociions les ruptures conventionnelles à vos côtés**.
- Nous avons fait **annuler des sanctions abusives au tribunal, défendu des enseignants face aux diffamations**.
- **Des collègues ont pu mobiliser leur CPF** avec notre appui.
- **Des enseignants éligibles ont accédé à la hors-classe** grâce à nous.

TRANSFORMEZ L'ESSAI !

Votez **2** fois Spelc

Spelc
au cœur
de l'action



Les élections professionnelles comportent deux votes, national et local.

→ electionspensionnelles.spelc.fr



CCM
2026

VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AGIR

Chère collègue, cher collègue,

Entre le 3 et le 10 décembre 2026, vous êtes appelé à voter aux élections professionnelles sur Internet. L'affiche d'un simple match entre syndicats ? Non !

Ne laissez pas les autres décider pour vous !

Pour garder le pouvoir d'agir, votez Spelc !



1

AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE ET NOTRE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Enseignants et documentalistes, quels que soient nos établissements, il nous est demandé toujours plus ! Organisation de projets, dématérialisation, suivi des stages, accompagnement sur Parcoursup... Notre charge administrative ne fait que s'alourdir. Dans le même temps, notre durée de travail s'allonge : multiplication des réunions, mise en place de l'école inclusive... L'enchaînement des réformes nous use.

Le Spelc exige des mesures pour rétablir l'équilibre entre nos vies personnelle et professionnelle. Il relève de la responsabilité de l'État-employeur de nous protéger.



2

OBTENIR UNE AMÉLIORATION DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Les ministères successifs ne cèdent jamais aux revendications salariales. Ils nous octroient des primes, mais quelle garantie avons-nous à long terme ? Qui se soucie du travail que nous réalisons sans contrepartie, imposé parfois de manière unilatérale ? Quand une avancée est obtenue, comme l'alignement salarial des maîtres délégués du privé sur ceux du public, il apparaît ensuite que certains rectorats détricotent la réforme !

Le Spelc revendique une révision globale de la politique salariale des enseignants pour améliorer notre pouvoir d'achat.



3

ACCÉDER À LA FORMATION

Quelle que soit son entreprise ou son organisation, chaque salarié se forme sur son temps de travail. Et pour nous, enseignants ? Quand nous demandons une formation, il nous est souvent opposé un coût trop élevé, de trop grandes difficultés pour nous remplacer.

Pour le Spelc, il est légitime que les enseignants bénéficient d'un niveau de formation suffisant : il est essentiel de monter en compétences pour être à la hauteur des nouvelles exigences de notre métier.



4

PROTÉGER NOTRE SANTÉ

Pour la plupart d'entre nous, l'affiliation obligatoire à la MGEN coûte plus cher... et nos garanties sont réduites ! Le ministère a pris cette décision en consultant uniquement les représentants des maîtres du public. Mais qu'en est-il du privé ?

Le Spelc demande que les garanties proposées soient améliorées afin que les enseignants du privé sous contrat bénéficient de remboursements de soins justes.

Le Spelc compte sur vous, vous pouvez compter sur le Spelc.

Jean-Louis Stalder,
président de la Fédération nationale des Spelc

